

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
20005795800031**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
AGGLO CA PARIS VALLEE DE LA MARNE**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE CHELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BA ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	32
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	48
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	50
A6 - Etat des charges transférées	52
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	56
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération n° 200630 du 25/06/2020.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 467 314,92	7 048 238,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 9 419 076,92
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 467 314,92	16 467 314,92

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 914 340,41	16 275 781,16
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 834 631,47	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 473 190,72
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 748 971,88	21 748 971,88

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	38 216 286,80	38 216 286,80
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 350 500,00	0,00	1 434 500,00	1 434 500,00	1 434 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	598 700,00	0,00	624 656,76	624 656,76	624 656,76
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00
Total des dépenses de gestion des services		1 949 206,00	0,00	2 059 162,76	2 059 162,76	2 059 162,76
66	Charges financières	544 879,00	0,00	929 371,00	929 371,00	929 371,00
67	Charges exceptionnelles	126 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 620 085,00	0,00	3 091 533,76	3 091 533,76	3 091 533,76
023	Virement à la section d'investissement (6)	100 819,98		8 813 964,16	8 813 964,16	8 813 964,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 434 931,02		4 561 817,00	4 561 817,00	4 561 817,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 535 751,00		13 375 781,16	13 375 781,16	13 375 781,16
TOTAL		4 155 836,00	0,00	16 467 314,92	16 467 314,92	16 467 314,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 710 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00
Total des recettes de gestion des services		3 710 006,00	0,00	6 000 406,00	6 000 406,00	6 000 406,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	326 832,00	326 832,00	326 832,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 810 006,00	0,00	6 427 238,00	6 427 238,00	6 427 238,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	345 830,00		621 000,00	621 000,00	621 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		345 830,00		621 000,00	621 000,00	621 000,00
TOTAL		4 155 836,00	0,00	7 048 238,00	7 048 238,00	7 048 238,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 419 076,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	12 754 781,16
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	180 000,00	166 054,65	220 000,00	220 000,00	386 054,65
21	Immobilisations corporelles	18 000,00	891 314,31	13 736 797,41	13 736 797,41	14 628 111,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	950 000,00	521 591,90	0,00	0,00	521 591,90
	Total des opérations d'équipement	930 000,00	255 670,61	2 500 000,00	2 500 000,00	2 755 670,61
	Total des dépenses d'équipement	2 078 000,00	1 834 631,47	16 456 797,41	16 456 797,41	18 291 428,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 138 222,00	0,00	2 636 543,00	2 636 543,00	2 636 543,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 138 222,00	0,00	2 636 543,00	2 636 543,00	2 636 543,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 216 222,00	1 834 631,47	19 093 340,41	19 093 340,41	20 927 971,88
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	345 830,00		621 000,00	621 000,00	621 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	301 510,07		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	647 340,07		821 000,00	821 000,00	821 000,00
	TOTAL	3 863 562,07	1 834 631,47	19 914 340,41	19 914 340,41	21 748 971,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 748 971,88
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 826 301,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 826 301,00	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes financières	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 026 301,00	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	2 700 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	100 819,98		8 813 964,16	8 813 964,16	8 813 964,16
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 434 931,02		4 561 817,00	4 561 817,00	4 561 817,00
041	Opérations patrimoniales (4)	301 510,07		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 837 261,07		13 575 781,16	13 575 781,16	13 575 781,16
	TOTAL	3 863 562,07	0,00	16 275 781,16	16 275 781,16	16 275 781,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 473 190,72
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 748 971,88
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	12 754 781,16
---	----------------------

(1) cf. Modalités de vote 1.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 434 500,00		1 434 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	624 656,76		624 656,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6,00		6,00
66	Charges financières	929 371,00	0,00	929 371,00
67	Charges exceptionnelles	103 000,00	0,00	103 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 561 817,00	4 561 817,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		8 813 964,16	8 813 964,16
	Dépenses d'exploitation – Total	3 091 533,76	13 375 781,16	16 467 314,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	621 000,00	621 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 636 543,00	0,00	2 636 543,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 755 670,61		2 755 670,61
20	Immobilisations incorporelles (6)	386 054,65	0,00	386 054,65
21	Immobilisations corporelles (6)	14 628 111,72	0,00	14 628 111,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	521 591,90	0,00	521 591,90
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200 000,00	200 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	20 927 971,88	821 000,00	21 748 971,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 748 971,88
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000 000,00		6 000 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	400,00		400,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00		6,00
76	Produits financiers	326 832,00	0,00	326 832,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	621 000,00	721 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	6 427 238,00	621 000,00	7 048 238,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	9 419 076,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	200 000,00
28	Amortissement des immobilisations		4 151 911,00	4 151 911,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		409 906,00	409 906,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		8 813 964,16	8 813 964,16
	Recettes d'investissement – Total	2 700 000,00	13 575 781,16	16 275 781,16

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 473 190,72
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 748 971,88
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 350 500,00	1 434 500,00	1 434 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500,00	500,00	500,00
61523	Entretien, réparations réseaux	55 000,00	1 258 000,00	1 258 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	180 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	100 000,00	100 000,00
6226	Honoraires	160 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	4 000,00	4 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 000,00	70 000,00	70 000,00
6378	Autres taxes et redevances	907 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	598 700,00	624 656,76	624 656,76
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	32 600,00	169 656,76	169 656,76
6331	Versement de mobilité	0,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	364 500,00	288 000,00	288 000,00
6413	Primes et gratifications	50 000,00	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	73 000,00	62 500,00	62 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	73 600,00	68 000,00	68 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6,00	6,00	6,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	6,00	6,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 949 206,00	2 059 162,76	2 059 162,76
66	Charges financières (b) (8)	544 879,00	929 371,00	929 371,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	557 114,00	951 781,00	951 781,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 235,00	-22 410,00	-22 410,00
67	Charges exceptionnelles (c)	126 000,00	103 000,00	103 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	125 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 620 085,00	3 091 533,76	3 091 533,76
023	Virement à la section d'investissement	100 819,98	8 813 964,16	8 813 964,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 434 931,02	4 561 817,00	4 561 817,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 434 931,02	4 151 911,00	4 151 911,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	409 906,00	409 906,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 535 751,00	13 375 781,16	13 375 781,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 535 751,00	13 375 781,16	13 375 781,16
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 155 836,00	16 467 314,92	16 467 314,92

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	376 730,20
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	298 780,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-22 410,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2022

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 710 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
704	Travaux	150 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 100 000,00	5 600 000,00	5 600 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	300 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	160 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	400,00	400,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	400,00	400,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	6,00	6,00
7588	Autres	6,00	6,00	6,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 710 006,00	6 000 406,00	6 000 406,00
76	Produits financiers (b)	0,00	326 832,00	326 832,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	0,00	326 832,00	326 832,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
778	Autres produits exceptionnels	100 000,00	100 000,00	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 810 006,00	6 427 238,00	6 427 238,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	345 830,00	621 000,00	621 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	345 830,00	621 000,00	621 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		345 830,00	621 000,00	621 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 155 836,00	7 048 238,00	7 048 238,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	9 419 076,92
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 467 314,92
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	180 000,00	220 000,00	220 000,00
2031	Frais d'études	180 000,00	220 000,00	220 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	18 000,00	13 736 797,41	13 736 797,41
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	700 000,00	700 000,00
2155	Outillage industriel	18 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 036 797,41	13 036 797,41
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	950 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	950 000,00	0,00	0,00
1003	Opération d'équipement n° 1003 (5)	400 000,00	0,00	0,00
1304	Opération d'équipement n° 1304 (5)	30 000,00	0,00	0,00
1306	Opération d'équipement n° 1306 (5)	40 000,00	0,00	0,00
1309	Opération d'équipement n° 1309 (5)	50 000,00	0,00	0,00
1401	Opération d'équipement n° 1401 (5)	60 000,00	0,00	0,00
1602	Opération d'équipement n° 1602 (5)	350 000,00	0,00	0,00
2201	Opération d'équipement n° 2201 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
2202	Opération d'équipement n° 2202 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
2203	Opération d'équipement n° 2203 (5)	0,00	150 000,00	150 000,00
2204	Opération d'équipement n° 2204 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
2211	Opération d'équipement n° 2211 (5)	0,00	200 000,00	200 000,00
2212	Opération d'équipement n° 2212 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
2221	Opération d'équipement n° 2221 (5)	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 078 000,00	16 456 797,41	16 456 797,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 138 222,00	2 636 543,00	2 636 543,00
1641	Emprunts en euros	1 132 541,00	2 630 862,00	2 630 862,00
1681	Autres emprunts	5 681,00	5 681,00	5 681,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 138 222,00	2 636 543,00	2 636 543,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 216 222,00	19 093 340,41	19 093 340,41
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	345 830,00	621 000,00	621 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	345 830,00	621 000,00	621 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	262 691,00	621 000,00	621 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 028,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	29 604,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	48 507,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	301 510,07	200 000,00	200 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	301 510,07	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		647 340,07	821 000,00	821 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 863 562,07	19 914 340,41	19 914 340,41

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 834 631,47
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 748 971,88
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 826 301,00	2 500 000,00	2 500 000,00
1641	Emprunts en euros	1 826 301,00	2 500 000,00	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 826 301,00	2 500 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	200 000,00	200 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes financières		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 026 301,00	2 700 000,00	2 700 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	100 819,98	8 813 964,16	8 813 964,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 434 931,02	4 561 817,00	4 561 817,00
28031	Frais d'études	3 227,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	765,00	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	9 938,31	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	5 036,00	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	11 157,00	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	24 304,71	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 634,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	4 151 911,00	4 151 911,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 378 869,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	0,00	409 906,00	409 906,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 535 751,00	13 375 781,16	13 375 781,16
041	Opérations patrimoniales (8)	301 510,07	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	34 451,99	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	267 058,08	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 837 261,07	13 575 781,16	13 575 781,16
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 863 562,07	16 275 781,16	16 275 781,16
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				5 473 190,72
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				21 748 971,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1003 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE BRANCHEMENTS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 872 342,04	a 112 209,38	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 872 342,04	112 209,38	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 872 342,04	112 209,38	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-112 209,38
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1304 (1)
LIBELLE : REAMENAGEMENT ACCES OUVRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1306 (1)
LIBELLE : CAMPAGNE LEVEES TOPOGRAPHIQUES RESEAUX ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		128 741,94	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	128 741,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	128 741,94	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1309 (1)
LIBELLE : AUTOSURVEILLANCE EAUX PLUVIALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 003,89	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 003,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 003,89	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1401 (1)
LIBELLE : MISE EN SEPARATIF BORDS DE MARNE CHELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		625 861,70	a 25 054,51	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	625 861,70	25 054,51	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	625 861,70	25 054,51	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-25 054,51
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1502 (1)
LIBELLE : MISE EN CONFORMITE RESEAUX BATS CAMC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1602 (1)
LIBELLE : EXTENSION RESEAUX COUNTRY**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		584 886,54	a 118 406,72	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	584 886,54	118 406,72	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	584 886,54	118 406,72	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-118 406,72
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2201 (1)
LIBELLE : EXTENSION RESEAU SITE GEOTHERMIE CHELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2202 (1)
LIBELLE : REHABILITATION RESEAU CHELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2203 (1)
LIBELLE : DEPLACEMENT RESEAU CHELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-150 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2204 (1)
LIBELLE : CREATION RESEAU QUARTIER METIN A CHELLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2211 (1)
LIBELLE : REHAB RESEAU RUE DU RUISSEAU CHAMPS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-200 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2212 (1)
LIBELLE : TVX SUITE RETROCESSION CENTRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-100 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2221 (1)
LIBELLE : MISE EN SEPARATIF ROISSY-EN-BRIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 200 000,00	b 1 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 200 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
L T038015	24/10/2002	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
L T079090	01/06/2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					53 896 478,72											
1641 Emprunts en euros (total)					53 896 478,72											
12009/MON50835EUR	CAFFIL / SFIL	21/12/2007	28/12/2007	01/02/2008	200 000,00	F				EUR	4,648	4,650	A	C	O	A-1
12010/8516481	CAISSE EPARGNE	24/12/2008	31/12/2008	25/12/2009	3 808 700,00	F				EUR	4,500	4,500	A	P	O	A-1
12011/MON50835EUR	CAFFIL / SFIL	24/12/2009	24/12/2009	01/01/2011	700 000,00	F				EUR	3,794	3,794	A	C	O	A-1
12012/72187627804	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	21/12/2010	31/12/2010	31/12/2011	435 000,00	F				EUR	3,830	3,830	A	C	O	A-1
12013/9072320	CAISSE EPARGNE	16/08/2012	26/10/2012	05/03/2013	350 000,00	F				EUR	4,867	4,867	S	P	O	A-1
12014/72214628561	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	28/11/2012	12/02/2013	11/05/2013	200 000,00	F				EUR	4,012	4,012	T	P	O	A-1
12015/MON508354EUR	LA BANQUE POSTALE	05/06/2013	27/07/2013	01/11/2013	390 000,00	F				EUR	3,294	3,294	T	C	O	A-1
12016/MON508355EUR	LA BANQUE POSTALE	30/12/2014	16/01/2015	01/02/2016	925 000,00	F				EUR	2,365	2,365	A	P	O	A-1
12017/MPH508365EUR	CAFFIL / SFIL	26/11/2007	03/12/2007	01/03/2008	161 795,06	F				EUR	3,670	3,670	T	P	O	E-3
12020/10244342101	AGENCE DE L'EAU	13/03/2012	12/03/2012	12/03/2013	14 778,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1
12021/MON509977EUR	LA BANQUE POSTALE	16/12/2015	01/02/2016	01/02/2017	1 580 000,00	F				EUR	1,941	1,941	A	C	O	A-1
14001/MON508356EUR	LA BANQUE POSTALE	30/12/2014	08/03/2015	01/03/2016	270 000,00	F				EUR	2,366	2,366	A	P	O	A-1
16001/1213776	CDC - BANQUE DES TERRITOIRES	30/01/2012	24/04/2012	01/03/2013	300 000,00	F				EUR	4,517	4,517	A	P	O	A-1
22001/96823087701	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	23/12/2000	13/02/2001	20/05/2001	620 619,95	V	TEC05			EUR	4,050	4,050	T	P	O	A-1
22004/200307 02	CREDIT MUTUEL ILE DE FRANCE	12/01/2005	01/01/2005	30/06/2005	1 707 419,34	V	tec05			EUR	1,829	1,829	S	P	O	A-1
22005/MPH508371EUR	CAFFIL / SFIL	14/01/2005	01/02/2005	01/02/2006	4 075 734,41	V	EURBOR12M			EUR	4,940	4,940	A	C	O	B-1
22006/97189192601	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	10/02/2005	01/03/2005	01/06/2005	1 500 000,00	F				EUR	4,090	4,090	T	C	O	A-1
22013/MON507661EUR	CAFFIL / SFIL	31/10/2006	15/11/2006	01/01/2007	3 350 000,00	F				EUR	4,177	4,177	M	C	O	A-1
22014/MON507662EUR	CAFFIL / SFIL	30/10/2006	01/07/2007	01/09/2007	2 000 000,00	F				EUR	4,177	4,177	M	C	O	A-1
22015/063722A/00	AGENCE DE L'EAU	30/06/2006	21/02/2007	21/02/2008	100 000,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1
22016/063723A/00	AGENCE DE L'EAU	30/06/2006	07/03/2007	07/03/2008	80 000,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1
22017/070077A/00	AGENCE DE L'EAU	30/06/2007	12/12/2007	12/12/2008	71 000,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1
22018/070078A/00	AGENCE DE L'EAU	30/06/2007	12/12/2007	12/12/2008	230 373,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1
22019/070931A/00	AGENCE DE L'EAU	30/06/2007	04/06/2008	04/06/2009	76 350,00	F				EUR	0,000	0,000	A	P	N	A-1

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
22020/MON508345EUR	CAFFIL / SFIL	02/10/2008	01/04/2009	01/08/2009	3 500 000,00	F		4,870	4,958	T	C	O	A-1
22021/1917172	CAISSE EPARGNE	30/09/2008	29/10/2008	21/01/2009	4 000 000,00	F		4,870	4,960	T	C	O	A-1
22022/0537011/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2005	21/08/2009	21/08/2010	32 600,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22023/0709311/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2007	21/08/2009	21/08/2010	76 350,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22024/10099721/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2008	21/08/2009	21/08/2010	59 013,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22025/10141721/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	05/08/2010	05/08/2011	48 000,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22026/10170721/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	05/08/2010	05/08/2011	72 111,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22027/10177491/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	05/08/2010	05/08/2011	25 180,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22028/10158561/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	05/11/2010	05/08/2011	22 800,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22029/10084541/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	30/11/2010	30/11/2011	36 750,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22030/0505652/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2005	23/02/2012	23/02/2013	35 600,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22031/10141702/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2010	23/02/2012	23/02/2013	25 200,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22032/10170722/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2011	23/02/2012	23/02/2013	44 439,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22033/10170802/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2011	23/02/2012	23/02/2013	104 400,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22034/10285141/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2011	23/02/2012	23/02/2013	51 000,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22035/10177492/01	AGENCE DE L'EAU	15/01/2012	05/07/2012	05/07/2013	1 432,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22036/10261711/01	AGENCE DE L'EAU	15/01/2011	11/12/2012	11/12/2013	129 180,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22037/10316841/01	AGENCE DE L'EAU	15/01/2012	18/12/2012	18/12/2013	42 083,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22038/10323861/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2012	25/02/2013	25/02/2014	37 414,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22039/10346101/01	AGENCE DE L'EAU	18/06/2012	07/11/2013	18/12/2013	67 819,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22040/10401691/01	AGENCE DE L'EAU	18/06/2012	14/11/2013	14/11/2014	149 245,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22041/0700782/01	AGENCE DE L'EAU	18/06/2013	06/11/2014	06/11/2015	269 627,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22042/10438011/01	AGENCE DE L'EAU	30/06/2007	12/03/2015	12/03/2016	13 655,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22043/10534161/01	AGENCE DE L'EAU	18/06/2014	28/04/2015	28/04/2016	213 038,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
22044/00000311776	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	10/07/2015	20/07/2015	06/08/2016	1 500 000,00	F		2,670	2,681	A	P	O	A-1
349/050237A/01	AGENCE DE L'EAU		03/05/2007	03/05/2008	1 184,00	F		0,000	0,000	A	P	O	A-1
356/20600297-001	CAISSE EPARGNE	18/12/2006	28/12/2007	01/12/2008	300 000,00	V	TAM	4,310	0,638	A	P	O	A-1
3681.731.986 G	CREDIT FONCIER	02/09/2008	30/06/2009	30/06/2010	999 991,00	F		4,050	4,109	A	C	O	A-1
371/10059291/01	AGENCE DE L'EAU	16/05/2008	27/08/2009	26/08/2010	51 150,00	F		0,000	0,000	A	P	O	A-1
372/0706801/01	AGENCE DE L'EAU	21/03/2007	18/02/2009	17/02/2010	50 800,00	F		0,000	0,000	A	P	O	A-1
376/MON507686EUR	CAFFIL / SFIL	09/11/2010	15/12/2010	01/04/2011	360 000,00	F		2,740	2,769	T	P	O	A-1
381/MON508379EUR	CAFFIL / SFIL	03/11/2011	28/11/2011	01/12/2012	397 000,00	F		4,880	4,910	A	P	O	A-1
386/1231531	CDC - BANQUE DES TERRITOIRES	16/10/2012	17/12/2012	01/06/2013	217 000,00	V	EURBOR03M	3,209	2,940	T	C	O	A-1
390/10197311/01	AGENCE DE L'EAU	01/07/2010	19/09/2012	18/09/2013	72 720,00	F		0,000	0,000	A	P	O	A-1
391/10267581/01	AGENCE DE L'EAU	19/05/2011	18/12/2012	17/12/2013	44 849,00	F		0,000	0,000	A	P	O	A-1
393/10346951/01	AGENCE DE L'EAU	01/06/2012	28/02/2014	27/02/2015	25 675,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
396/10267582/01	AGENCE DE L'EAU	19/05/2011	11/06/2015	10/06/2016	9 924,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
397/10333152/01	AGENCE DE L'EAU	22/10/2014	11/06/2015	10/06/2016	21 878,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
398/10338012/01	AGENCE DE L'EAU	23/07/2012	09/07/2015	08/07/2016	20 160,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
403/MONS08382EUR	CAFFIL / SFIL	15/12/2015	28/12/2015	01/12/2016	8 846 393,32	F		3,190	3,238	A	X	O	A-1
404/MONS08375EUR	CAFFIL / SFIL		28/12/2015	01/11/2016	350 000,00	F		3,170	3,218	A	X	N	A-1
406/10107222/01	AGENCE DE L'EAU	22/10/2014	06/10/2015	05/10/2016	59 850,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
407/10259942/01	AGENCE DE L'EAU	22/10/2014	06/10/2015	05/10/2016	46 679,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
408/10408881/01	AGENCE DE L'EAU	26/04/2013	05/11/2015	04/11/2016	15 241,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
409/10411781/01	AGENCE DE L'EAU	27/06/2013	05/11/2015	04/11/2016	15 312,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
410/10411821/01	AGENCE DE L'EAU	27/06/2013	05/11/2015	04/11/2016	29 940,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
411/10481161/01	AGENCE DE L'EAU	14/05/2014	05/11/2015	04/11/2016	17 200,00	F		0,000	0,000	A	C	O	A-1
51007/1317346	CDC - BANQUE DES TERRITOIRES	10/09/2018	01/06/2018	01/09/2018	1 136 014,64	V	LIVRET A	2,000	3,120	T	P	N	A-1
52001/10437992/01	AGENCE DE L'EAU	28/07/2016	06/09/2016	06/09/2017	87 112,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
52002/10438012/01	AGENCE DE L'EAU	28/07/2016	06/09/2016	06/09/2017	1 614,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
52003/10534162/01	AGENCE DE L'EAU	18/06/2014	06/10/2016	06/10/2017	127 823,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
52004/9910594	CAISSE EPARGNE	22/12/2016	24/02/2017	20/06/2017	598 000,00	F		1,250	1,257	T	P	O	A-1
52005/MONS18024EUR	LA BANQUE POSTALE	27/11/2017	02/01/2018	01/02/2019	1 393 000,00	F		1,730	1,743	A	P	O	A-1
52007/0000933427	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	21/12/2018	05/03/2019	19/03/2020	761 000,00	F		2,110	1,610	A	P	O	A-1
52008/00000949721	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	25/01/2019	10/04/2019	10/04/2020	761 000,00	F		2,150	1,610	A	P	O	A-1
52009/1142646	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	14/01/2020	10/07/2020	15/07/2021	210 000,00	F		1,170	0,000	A	P	O	A-1
53001/10494132/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	27 800,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53002/10104523/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	48 405,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53003/10409902/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	19 140,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53004/10409192/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	11 707,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53005/10494022/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	14 616,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53006/10481182/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	19 218,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53007/10494082/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	21 692,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53008/10424802/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	58 348,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53009/10409162/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	18 676,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53010/10579662/01	AGENCE DE L'EAU	22/03/2016	06/09/2016	06/09/2017	74 584,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53011/1063603/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	25/10/2017	26/10/2018	37 305,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53012/1064263/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	25/10/2017	26/10/2018	14 532,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53013/1060905/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	25/10/2017	26/10/2018	58 914,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53014/1063608/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	25/10/2017	26/10/2018	13 984,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53015/1040916/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	25/10/2017	26/10/2018	16 588,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53016/1069340/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	05/12/2017	06/12/2018	14 703,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53017/1040919/00	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	27/11/2017	28/11/2018	4 890,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
53018/1053393	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	24/05/2018	24/05/2019	87 400,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
53019/1057914	AGENCE DE L'EAU	09/11/2016	24/05/2018	24/05/2019	26 853,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
54001/1048143201	AGENCE DE L'EAU	14/03/2016	24/11/2016	24/11/2017	107 813,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
54002/1072644	AGENCE DE L'EAU	14/03/2016	11/09/2018	11/09/2019	15 584,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
54003/00000933467	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	21/12/2018	05/03/2019	19/03/2020	683 500,00	F		2,110	1,610	A	P	O	A-1
54004/00000950256	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	25/01/2019	14/04/2019	15/04/2020	683 500,00	F		2,150	1,610	A	P	O	A-1
54005/1142614	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	14/01/2020	10/07/2020	15/07/2021	998 000,00	F		1,170	0,000	A	P	O	A-1
54006/1082730	AGENCE DE L'EAU	14/03/2016	10/12/2019	10/12/2020	86 511,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					85 214,00								
1681 Autres emprunts (total)					85 214,00								
52006/1053416	AGENCE DE L'EAU	20/03/2015	24/05/2018	24/05/2019	85 214,00	F		0,000	0,000	A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					53 981 692,72								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2022

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		31 240 775,62					2 623 888,10	951 780,50	0,00	276 737,55
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		31 240 775,62					2 623 888,10	951 780,50	0,00	276 737,55
12009/MONS08352EUR	N	0,00	A-1	12 795,19	0,08	F	4,650	12 795,19	594,98	0,00	0,00	0,00
12010/8516481	N	0,00	A-1	1 725 372,07	6,98	F	4,500	215 156,43	77 641,74	0,00	0,00	943,88
12011/MONS08353EUR	N	0,00	A-1	186 666,63	3,00	F	3,750	46 666,67	7 097,22	0,00	0,00	5 308,13
12012/72187627804	N	0,00	A-1	116 000,00	3,99	F	3,830	29 000,00	4 442,80	0,00	0,00	0,00
12013/9072320	N	0,00	A-1	170 282,53	5,67	F	4,800	25 124,38	7 875,64	0,00	0,00	2 225,76
12014/72214628661	N	0,00	A-1	97 796,23	6,11	F	3,950	14 078,84	3 656,12	0,00	0,00	450,10
12015/MONS08354EUR	N	0,00	A-1	175 500,00	6,58	F	3,250	26 000,00	5 386,88	0,00	0,00	796,30
12016/MONS08355EUR	N	0,00	A-1	691 061,80	13,08	F	2,350	42 258,66	16 239,95	0,00	0,00	13 933,95
12017/MPH508365EUR	N	0,00	E-3	66 224,98	5,91	F	3,570	9 713,39	2 266,23	0,00	0,00	162,52
12020/10243421/01	N	0,00	A-1	5 911,20	5,19	F	0,000	985,20	0,00	0,00	0,00	0,00
12021/MONS09977EUR	N	0,00	A-1	1 185 000,00	14,08	F	1,930	79 000,00	22 870,50	0,00	0,00	19 507,69
14001/MONS08356EUR	N	0,00	A-1	201 715,34	13,15	F	2,350	12 334,96	4 740,31	0,00	0,00	3 696,34
16001/1213776	N	0,00	A-1	144 133,31	5,16	F	4,510	21 452,94	6 500,41	0,00	0,00	4 595,37
22001/96823087701	N	0,00	A-1	253 406,43	9,13	V	TEC05	27 395,28	0,00	0,00	0,00	0,00
22004/200307 02	N	0,00	A-1	844 863,12	12,99	V	tec05	64 755,79	497,21	0,00	0,00	0,00
22005/MPH508371EUR	N	0,00	B-1	1 902 009,45	13,08	F	4,870	135 857,81	93 914,36	0,00	0,00	79 696,77
22006/97189192601	N	0,00	A-1	662 500,00	13,15	F	4,030	50 000,00	25 943,13	0,00	0,00	1 988,41
22013/MONS07661EUR	N	0,00	A-1	1 674 999,20	14,90	F	4,040	111 666,72	66 510,82	0,00	0,00	5 257,37
22014/MONS07662EUR	N	0,00	A-1	1 038 888,12	15,49	F	4,040	66 666,72	41 300,87	0,00	0,00	3 269,51
22015/063722A/00	N	0,00	A-1	6 666,66	0,14	F	0,000	6 666,66	0,00	0,00	0,00	0,00
22016/063723A/00	N	0,00	A-1	5 333,33	0,18	F	0,000	5 333,33	0,00	0,00	0,00	0,00
22017/070077A/00	N	0,00	A-1	4 733,33	0,94	F	0,000	4 733,33	0,00	0,00	0,00	0,00
22018/070078A/00	N	0,00	A-1	15 358,20	0,94	F	0,000	15 358,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22019/070931A/00	N	0,00	A-1	10 180,00	1,42	F	0,000	5 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22020/MONS08345EUR	N	0,00	A-1	2 041 666,50	17,32	F	4,870	116 666,68	97 298,54	0,00	0,00	15 364,17

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
22021/1917172	N	0,00	A-1	2 266 666,84	16,79	F		4,870	133 333,32	107 951,68	0,00	19 912,89	
22022/0537011/01	N	0,00	A-1	6 520,04	2,63	F		0,000	2 173,33	0,00	0,00	0,00	
22023/0709311/01	N	0,00	A-1	15 270,00	2,63	F		0,000	5 090,00	0,00	0,00	0,00	
22024/10099721/01	N	0,00	A-1	11 802,60	2,63	F		0,000	3 934,20	0,00	0,00	0,00	
22025/10141721/01	N	0,00	A-1	12 800,00	3,59	F		0,000	3 200,00	0,00	0,00	0,00	
22026/10170721/01	N	0,00	A-1	19 229,60	3,59	F		0,000	4 807,40	0,00	0,00	0,00	
22027/10177491/01	N	0,00	A-1	6 714,63	3,59	F		0,000	1 678,67	0,00	0,00	0,00	
22028/10158561/01	N	0,00	A-1	6 080,00	3,59	F		0,000	1 520,00	0,00	0,00	0,00	
22029/10084541/01	N	0,00	A-1	9 800,00	3,91	F		0,000	2 450,00	0,00	0,00	0,00	
22030/0505652/01	N	0,00	A-1	14 240,03	5,14	F		0,000	2 373,33	0,00	0,00	0,00	
22031/10141702/01	N	0,00	A-1	10 080,00	5,14	F		0,000	1 680,00	0,00	0,00	0,00	
22032/10170722/01	N	0,00	A-1	18 633,50	5,14	F		0,000	3 105,59	0,00	0,00	0,00	
22033/10170802/01	N	0,00	A-1	41 760,00	5,14	F		0,000	6 960,00	0,00	0,00	0,00	
22034/10285141/01	N	0,00	A-1	20 400,00	5,50	F		0,000	3 400,00	0,00	0,00	0,00	
22035/10177492/01	N	0,00	A-1	572,77	5,94	F		0,000	95,47	0,00	0,00	0,00	
22036/1026711/01	N	0,00	A-1	59 118,66	5,96	F		0,000	9 853,14	0,00	0,00	0,00	
22037/10316841/01	N	0,00	A-1	20 555,14	6,15	F		0,000	2 936,45	0,00	0,00	0,00	
22038/10323361/01	N	0,00	A-1	14 965,57	5,96	F		0,000	2 494,27	0,00	0,00	0,00	
22039/10346101/01	N	0,00	A-1	31 648,84	6,86	F		0,000	4 521,27	0,00	0,00	0,00	
22040/10401691/01	N	0,00	A-1	79 597,31	7,84	F		0,000	9 949,67	0,00	0,00	0,00	
22041/0700782/01	N	0,00	A-1	161 776,22	8,19	F		0,000	17 975,13	0,00	0,00	0,00	
22042/10438011/01	N	0,00	A-1	8 193,02	8,31	F		0,000	910,33	0,00	0,00	0,00	
22043/10534161/01	N	0,00	A-1	127 822,82	8,61	F		0,000	14 202,53	0,00	0,00	0,00	
22044/00000311776	N	0,00	A-1	1 129 706,78	13,59	F		2,670	67 609,44	30 163,17	0,00	11 343,20	
349/050237A/01	N	0,00	A-1	78,93	0,33	F		0,000	78,93	0,00	0,00	0,00	
356/20600297-001	N	0,00	A-1	122 185,99	5,91	V	TAM	0,000	17 963,48	0,00	0,00	0,00	
368/1.731.986 G	N	0,00	A-1	399 996,40	7,49	F		4,050	49 999,55	16 424,85	0,00	7 185,88	
371/10059291/01	N	0,00	A-1	10 230,00	2,65	F		0,000	3 410,00	0,00	0,00	0,00	
372/0706801/01	N	0,00	A-1	10 159,96	2,13	F		0,000	3 386,67	0,00	0,00	0,00	
376/MON507686EUR	N	0,00	A-1	117 369,33	4,00	F		2,740	26 403,70	2 946,17	0,00	616,19	
381/MON508379EUR	N	0,00	A-1	164 799,18	4,91	F		4,880	29 896,08	8 042,20	0,00	530,32	
386/1231531	N	0,00	A-1	90 416,55	6,16	V	EURIBOR3M	2,427	14 466,68	2 091,66	0,00	148,55	
390/10197311/01	N	0,00	A-1	29 088,00	5,71	F		0,000	4 848,00	0,00	0,00	0,00	
391/10267581/01	N	0,00	A-1	17 973,51	5,95	F		0,000	2 995,59	0,00	0,00	0,00	
393/10346951/01	N	0,00	A-1	13 693,31	7,15	F		0,000	1 711,67	0,00	0,00	0,00	
396/10267582/01	N	0,00	A-1	5 954,40	8,43	F		0,000	661,60	0,00	0,00	0,00	

CA PARIS VALLEE DE LA MARNE - BA ASSAINISSEMENT - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
							Index (13)	LIVRET A							
397/1033315201	N	0,00	A-1	13 126,82	8,43	F			0,000	1 458,53	0,00	0,00	0,00		
398/1033801201	N	0,00	A-1	12 096,00	8,51	F			0,000	1 344,00	0,00	0,00	0,00		
403/MONS08382EUR	N	0,00	A-1	5 340 075,83	7,91	F			3,190	621 215,74	172 714,37	0,00	12 294,58		
404/MONS08375EUR	N	0,00	A-1	257 710,69	14,82	F			3,170	16 677,00	8 282,89	0,00	1 269,63		
406/1010722201	N	0,00	A-1	35 910,00	8,75	F			0,000	3 990,00	0,00	0,00	0,00		
407/1025994201	N	0,00	A-1	28 007,42	8,75	F			0,000	3 111,93	0,00	0,00	0,00		
408/1040888101	N	0,00	A-1	9 144,58	8,84	F			0,000	1 016,07	0,00	0,00	0,00		
409/1041178101	N	0,00	A-1	9 187,20	8,84	F			0,000	1 020,80	0,00	0,00	0,00		
410/1041182101	N	0,00	A-1	17 984,00	8,84	F			0,000	1 996,00	0,00	0,00	0,00		
411/1048116101	N	0,00	A-1	10 319,98	8,84	F			0,000	1 146,67	0,00	0,00	0,00		
51007/1317346	N	0,00	A-1	982 410,60	16,40	V	LIVRET A		2,250	46 885,71	21 530,25	0,00	1 681,52		
52001/1043799201	N	0,00	A-1	58 074,65	9,67	F			0,000	5 807,47	0,00	0,00	0,00		
52002/1043801201	N	0,00	A-1	1 076,00	9,67	F			0,000	107,60	0,00	0,00	0,00		
52003/1053416201	N	0,00	A-1	85 215,35	9,75	F			0,000	8 521,53	0,00	0,00	0,00		
52004/9910594	N	0,00	A-1	469 183,24	15,20	F			1,250	28 106,13	5 733,39	0,00	153,15		
52005/MONS18024EUR	N	0,00	A-1	1 142 309,66	11,08	F			1,730	86 471,27	19 761,96	0,00	16 693,09		
52007/00000933427	N	0,00	A-1	713 652,05	22,20	F			2,110	24 425,86	15 058,06	0,00	11 351,36		
52008/00000949721	N	0,00	A-1	713 884,86	22,26	F			2,150	24 320,00	15 348,52	0,00	10 707,41		
52009/1142646	N	0,00	A-1	202 720,00	23,52	F			1,170	7 365,18	2 371,82	0,00	1 047,59		
53001/1049413201	N	0,00	A-1	18 533,35	9,67	F			0,000	1 853,33	0,00	0,00	0,00		
53002/1010452301	N	0,00	A-1	32 270,00	9,67	F			0,000	3 227,00	0,00	0,00	0,00		
53003/1040990201	N	0,00	A-1	12 760,00	9,67	F			0,000	1 276,00	0,00	0,00	0,00		
53004/1040919201	N	0,00	A-1	7 804,65	9,67	F			0,000	780,47	0,00	0,00	0,00		
53005/1049402201	N	0,00	A-1	9 744,00	9,67	F			0,000	974,40	0,00	0,00	0,00		
53006/1048118201	N	0,00	A-1	12 812,00	9,67	F			0,000	1 281,20	0,00	0,00	0,00		
53007/1049408201	N	0,00	A-1	14 461,35	9,67	F			0,000	1 446,13	0,00	0,00	0,00		
53008/1042480201	N	0,00	A-1	38 898,65	9,67	F			0,000	3 889,87	0,00	0,00	0,00		
53009/1040916201	N	0,00	A-1	12 450,65	9,67	F			0,000	1 245,07	0,00	0,00	0,00		
53010/1057966201	N	0,00	A-1	49 722,65	9,67	F			0,000	4 972,27	0,00	0,00	0,00		
53011/106360300	N	0,00	A-1	27 357,00	10,81	F			0,000	2 487,00	0,00	0,00	0,00		
53012/106426300	N	0,00	A-1	10 656,80	10,81	F			0,000	968,80	0,00	0,00	0,00		
53013/106090500	N	0,00	A-1	43 203,60	10,81	F			0,000	3 927,60	0,00	0,00	0,00		
53014/106360800	N	0,00	A-1	10 254,92	10,81	F			0,000	932,27	0,00	0,00	0,00		
53015/104091600	N	0,00	A-1	12 164,52	10,81	F			0,000	1 105,87	0,00	0,00	0,00		
53016/106934000	N	0,00	A-1	10 782,20	10,92	F			0,000	980,20	0,00	0,00	0,00		
53017/104091900	N	0,00	A-1	3 586,00	10,90	F			0,000	326,00	0,00	0,00	0,00		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
53018/1053393	N	0,00	A-1	69 919,99	11,38	F		0,000	5 826,67	0,00	0,00	0,00
53019/1057914	N	0,00	A-1	21 482,40	11,38	F		0,000	1 790,20	0,00	0,00	0,00
54001/1048143201	N	0,00	A-1	71 875,35	9,89	F		0,000	7 187,53	0,00	0,00	0,00
54002/1072644	N	0,00	A-1	12 467,21	11,69	F		0,000	1 038,93	0,00	0,00	0,00
54003/00000933467	N	0,00	A-1	640 973,95	22,20	F		2,110	21 938,34	13 524,55	0,00	10 195,34
54004/00000950256	N	0,00	A-1	641 183,05	22,27	F		2,150	21 843,25	13 785,44	0,00	9 432,03
54005/1142814	N	0,00	A-1	963 402,65	23,52	F		1,170	35 002,14	11 271,81	0,00	4 978,55
54006/1082730	N	0,00	A-1	74 976,20	12,93	F		0,000	5 767,40	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		68 171,21					5 680,93	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		68 171,21					5 680,93	0,00	0,00	0,00
52006/1053416	N	0,00	A-1	68 171,21	11,38	F		0,000	5 680,93	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		31 308 946,83					2 629 569,03	951 780,50	0,00	276 737,55

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
22005/MPH508371EUR	CAFFIL / SFIL	4 075 734,41	1 902 009,45	1	30,00	01/02/2005 31/01/2025	4,87	EURIBOR12M	0,00		4,870	93 914,36	0,00	6,07
TOTAL (B)		4 075 734,41	1 902 009,45						0,00			93 914,36	0,00	6,07
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
12017/MPH508365EUR	CAFFIL / SFIL	161 795,06	66 224,98	3	20,00		3,57	CMS30A - CMS01A	0,00		3,570	2 266,23	0,00	0,21
TOTAL (E)		161 795,06	66 224,98						0,00			2 266,23	0,00	0,21
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		4 237 529,47	1 968 234,43						0,00			96 180,59	0,00	6,29

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	104	0	0	0	0	
	% de l'encours	93,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	29 340 712,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	6,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 902 009,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,21	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	66 224,98	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	15/12/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'étude, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	10	15/12/2016
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	15/12/2016
L	Frais de recherche et de développement	5	15/12/2016
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	15/12/2016
L	Réseaux d'assainissement	60	15/12/2016
L	Station d'épuration (ouvrage de génie civil) - ouvrages lourds	60	15/12/2016
L	Station d'épuration (ouvrage de génie civil) - ouvrages courants	30	15/12/2016
L	Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement	40	15/12/2016
L	Installation de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	15	15/12/2016
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage, etc.	15	15/12/2016
L	Organes de régulation (électronique, capteurs)	8	15/12/2016
L	Bâtiments durables	100	15/12/2016
L	Bâtiments légers, abris	15	15/12/2016
L	Agencements et aménagement de bâtiments, installation électriques et téléphoniques	20	15/12/2016
L	Matériel de bureau, électrique et électronique	15	15/12/2016
L	Matériel informatique	5	15/12/2016
L	Outillage et matériel de bureau	10	15/12/2016
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	15/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 257 543,00	3 257 543,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 636 543,00	2 636 543,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 630 862,00	2 630 862,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	5 681,00	5 681,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		621 000,00	621 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	621 000,00	621 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 257 543,00	1 834 631,47	0,00	5 092 174,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 575 781,16	III 13 575 781,16
Ressources propres externes de l'année (a)		200 000,00	200 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	200 000,00	200 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 375 781,16	13 375 781,16
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
281315	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 151 911,00	4 151 911,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	409 906,00	409 906,00
021	Virement de la section d'exploitation	8 813 964,16	8 813 964,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 575 781,16	0,00	5 473 190,72	0,00	19 048 971,88

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	5 092 174,47
Ressources propres disponibles	IV	19 048 971,88
Solde	V = IV – II (6)	13 956 797,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	1 434 500,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 000,00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERSES	500,00
61523	RESEAUX	1 258 000,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	100 000,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	4 000,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	70 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	624 656,76
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	169 656,76
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	2 000,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	500,00
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL ET AUX CENTRES DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE	4 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	288 000,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	30 000,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	62 500,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	68 000,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	6,00
66	Charges financières	929 371,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	951 781,00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-22 410,00
67	Charges exceptionnelles	103 000,00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	3 000,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		3 091 533,76
042	Opérat° ordre transfert entre sections	4 561 817,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 151 911,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	409 906,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 813 964,16
Total des dépenses d'ordre		13 375 781,16
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		16 467 314,92

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 000 000,00
704	TRAVAUX	400 000,00
70611	REDEVANCE D ASSAINISSEMENT COLLECTIF	5 600 000,00
74	Subventions d'exploitation	400,00
747	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	400,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00
7588	AUTRES	6,00
76	Produits financiers	326 832,00
7681	FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	326 832,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		6 427 238,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	621 000,00
777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L EXERCICE	621 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		621 000,00
R 002 (5)		9 419 076,92
TOTAL GENERAL DES RECETTES		16 467 314,92

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 021 138,37
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	521 591,90
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
	Opération d'équipement n° 1003	112 209,38
	Opération d'équipement n° 1401	25 054,51
	Opération d'équipement n° 1602	118 406,72
	Opération d'équipement n° 2188	13 429 824,06
	Opération d'équipement n° 2201	150 000,00
	Opération d'équipement n° 2202	200 000,00
	Opération d'équipement n° 2203	150 000,00
	Opération d'équipement n° 2204	500 000,00
	Opération d'équipement n° 2211	200 000,00
	Opération d'équipement n° 2212	100 000,00
	Opération d'équipement n° 2221	1 200 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 629 571,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		20 927 971,88
040	Opérat° ordre transfert entre sections	621 000,00
041	Opérations patrimoniales	200 000,00
Total des dépenses d'ordre		821 000,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		21 748 971,88

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		2 700 000,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>4 561 817,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>200 000,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>8 813 964,16</i>
Total des recettes d'ordre		13 575 781,16
R 001 (4)		5 473 190,72
TOTAL GENERAL DES RECETTES		21 748 971,88

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				5 973 340,21	3 049 713,54	409 905,01	2 513 721,66
1999	Renégociation de la dette-CLF	360	17/12/1998	420 541,79	294 379,26	14 018,06	112 144,47
2015	IRA capitalisée Prêt 403-MON 506752EUR	168	03/12/2015	5 350 000,00	2 675 000,02	382 142,86	2 292 857,12
2015	Penalité de renégociation de la dette CDC	171	24/09/2015	139 300,66	68 428,43	9 775,48	61 096,75
2018	Réaménagement emprunt 1271569 CDC	192	13/06/2019	63 497,76	11 905,83	3 968,61	47 623,32

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Principal de 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Technicien Principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PW : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meijf du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2022 - AFFERMAGE	MarneEauVal	Suez	Société	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

CA PARIS-VALLEE DE LA MARNE - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 65

Nombre de membres présents : 53

Nombre de membres votants : 60

Nombre de suffrages exprimés : 60

VOTES :

Pour : 60

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25 mars 2022

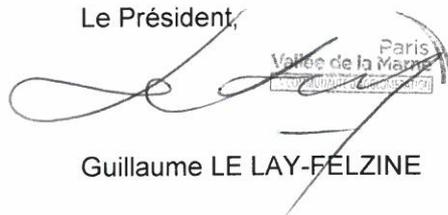
Présenté par le Président de la Communauté d'Agglomération Paris - Vallée de la Marne
A Torcy, le 31 mars 2022

Délibéré par le conseil communautaire, réuni en session ordinaire
A Torcy, le 31 mars 2022

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté d'Agglomération, compte tenu de la
transmission en préfecture le 4 avril 2022 et de la publication le 1^{er} avril 2022

A Torcy, le 4 avril 2022

Le Président,



Guillaume LE LAY-FELZINE

Communauté d'Agglomération
Paris-Vallée de la Marne
5, cours de l'Annie Guillaud à Torcy
77207 MARNE-VALLEE Cedex 1
Tél : 01 60 37 24 24
Fax : 01 60 37 24 34

Les membres du conseil communautaire :

COMMUNE DE BROU-SUR-CHANTEREINE

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

MME STEPHANIE BARNIER	
------------------------------	--

COMMUNE DE CHAMPS-SUR-MARNE

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

MME MAUD TALLET	présente en visioconférence
M. DANIEL GUILLAUME	présent en visioconférence
M. MICHEL BOUGLOUAN	présent en visioconférence
MME CORINNE LEGROS-WATERSCHOOT	présente en visioconférence
MME MARIE SOUBIE-LLADO	Absente -
M. MOURAD HAMMOUDI	
M. REMY LAGAY	Présent à M. Bacheley

COMMUNE DE CHELLES

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. BRICE RABASTE	
MME COLETTE BOISSOT	
M. BENOIT BREYSSE	Présent en visioconférence
M. GUILLAUME SEGALA	Pouvoirs à M. RABASTE
M. JACQUES PHILIPPON	Présent en visioconférence
MME ANGELA AVOND	Pouvoirs à M. RABASTE
M. PHILIPPE MAURY	Présent en visioconférence
MME ANNIE FERRI	Présent en visioconférence
MME CELINE NETTHAVONGS	Absente
MME NICOLE SAUNIER	Présent en visioconférence
M. FRANK BILLARD	
MME MICHELE DENGREVILLE	Présent en visioconférence
M. CHRISTIAN COUTURIER	Présent en visioconférence
MME NATHALIE DUBOIS	Présent en visioconférence
M. SALIM DRICI	Absent
MME LYDIE AUTREUX	Présent en visioconférence

COMMUNE DE COURTRY

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. XAVIER VANDERBISE	<i>présent en vidéo conférence</i>
----------------------	------------------------------------

COMMUNE DE CROISSY-BEAUBOURG

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. MICHEL GERES	 (suppléant)
-----------------	--

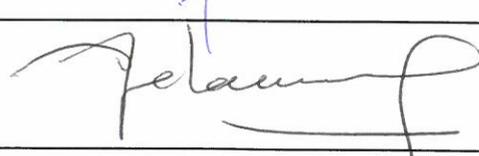
COMMUNE D'EMERAINVILLE

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. ALAIN KELYOR	<i>présent en visioconférence</i>
MME MICHELLE FABRIGAT	<i>présente en visioconférence</i>

COMMUNE DE LOGNES

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. ANDRE YUSTE	
M. NICOLAS DELAUNAY	
MME CORINNE LEHMANN	présente en visioconférence
MME JUDITH BONNET	présente en visioconférence

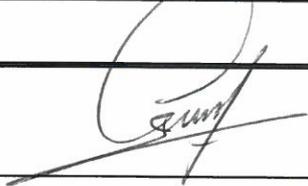
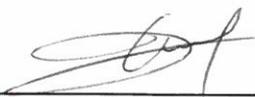
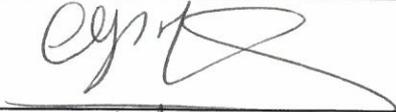
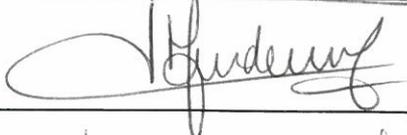
COMMUNE DE NOISIEL

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. MATHIEU VISKOVIC	Pouvoir à M. Bricogne
MME CARLINE VICTOR LE ROCH	Présente en visioconférence
MME PASCALE NATALE	Pouvoir à M ^{me} Victor de Roch
M. FLORIAN BRICOGNE	

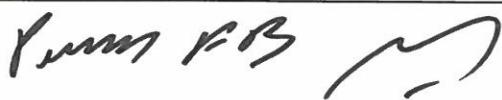
COMMUNE DE PONTAULT-COMBAULT

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. GILLES BORD	
M. SOFIANE GHOZELANE	
MME SARA SHORT FERJULE	
MME FERNANDE TREZENTOS OLIVEIRA	Presente en visioconférence
M. MAXIME BACHELEY	Presente en visioconférence
MME SOPHIE PIOT	Presente en visioconférence
M. PASCAL ROUSSEAU	Presente en visioconférence
MME CELINE GINEYS	
M. JEAN-NOËL HOUEMOND	
MME ROSA DE ALMEIDA LACERDA	Presente en visioconférence
MME DELPHINE HEUCLIN	Presente en visioconférence

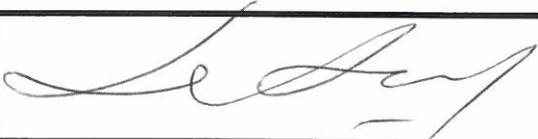
COMMUNE DE ROISSY-EN-BRIE

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. FRANÇOIS BOUCHART	
MME HAFIDA DHABI	présente en visioconférence
M. JONATHAN ZERDOUN	
MME NADIA ARAMIS DRIEF	Pouvoir J. ZERDOUN 
M. KAMEL TEFFAH	présent en visioconférence
MME FANNY PEZZALI	
M. FRANCIS IGLESIAS	présent en visioconférence

COMMUNE DE TORCY

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

M. GUILLAUME LE LAY-FELZINE	
M. GERARD EUDE	Présent en visioconférence
MME MARIE-LUCE NEMO	Présente en visioconférence
MME NICOLE VERTENEUILLE	Présente en visioconférence
M. OUASSINI BEKKOUCHE	Présent en visioconférence
MME ANNE-SOPHIE MONDIERE	Absente
M. ERIC MORENCY	

COMMUNE DE VAIRES-SUR-MARNE

BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

MME EDMONDE JARDIN	
M. YOHANN DESFOUX	
MME MONIQUE COULAIS	
MME CELINE RECULET	

